

Nous croyons savoir de bonne source que la maréchale de Mac-Mahon a promis à la fille du condamné de mort Boudas d'obtenir une commutation de peine du président de la république.

Boudas ne sera donc pas exécuté, très-probablement.

— Sous le rapport de l'argent, les artistes sont magnifiquement traités à l'étranger; M. Jehan Walter, dans le *Paris-Journal*, à propos du bénéfice de Mlle Déjazet, a donné quelques notes intéressantes sur les représentations à bénéfice de quelques artistes aimés du public.

Le bénéfice de la Lucca, à New-York, qui a eu lieu, si je me souviens bien, en 1872, s'est élevé à 102,000 fr.

Et celui de Mario, à Londres, en 1871, à 120,000 fr.

Celui de Mme Rosine Stoltz, à Rio-Jacinto, en 1856, à 92,000 fr.

Au Brésil, pendant toute la durée de la représentation à bénéfice, un homme se tient à la porte de sortie, un plateau à la main; les spectateurs amis ou enthousiastes de la bénéficiaire y déposent leur offrande sous forme de bijoux, de diamants, de parures. Quelquefois l'artiste ne dédaigne pas d'aller elle-même faire un tour dans les loges pour recevoir les cadeaux qui lui sont destinés.

En Italie, les cadeaux sont envoyés parmi des fleurs. Les écrivains sont soigneusement attachés au milieu des bouquets. Quelquefois ces bouquets prennent des proportions démesurées. C'est ainsi que l'année dernière, à Florence, au bénéfice de Mlle Riazino, une danseuse de *Carlito*, plusieurs jeunes gens envoyèrent à l'étoile un bouquet qui ne mesurait pas moins de trois mètres de tour; il était porté par trois hommes. Au milieu se détachait en lettres de diamant : *Alla magnifica signora Riazino*.

— M. Philibert Audebrand, dans l'*Illustration*, nous apprend à quel prix le czar nous enlève les meilleurs de nos artistes dramatiques :

On en veut surtout aux actrices en renom. Cette charmante Mlle Delaporte, qui était, l'autre soir, la fête du Gymnase, ne nous appartient que jusqu'à la moitié d'octobre. Passé le 15 de ce mois, il faut qu'elle fasse sa rentrée au théâtre impérial de Saint-Petersbourg, à une heure fixe, comme condition avant la fin du bail.

En même temps, celle des chanteuses légères qui a le plus marqué dans l'opérette est engagée moyennant 1,500 fr. par soirée, ce qui lui rapportera 160,000 fr. au bes mot, rien qu'en une saison. Pour signer ce traité, il a été envoyé un général de division, car tout se fait militairement sur les bords de la Néva.

Il était, assure-t-on, enjoint à cet officier de ramener Mlle Hortense Schneider de gré ou de force, morte ou vive, dans une cage de fer ou dans une chaise de poste capitonnée de velours. L'actrice a préféré la chaise de poste et elle n'a pas boudé aux 1,500 fr. par soirée. Elle eût demandé la lune, qu'on la lui eût sans doute donnée 1,500 fr., c'est déjà joli.

La Champeuse n'avait que trois louis, l'illustre Clairon en gagnait cinq; Giulia Grisi, le rossignol des rossignols, n'a jamais dépassé 300 francs.

— M. de Lapeyrouse, consul de France en Ecosse, vient de publier dans l'*Economiste français* un travail très intéressant sur la propriété en Ecosse. Vingt six familles se partagent le tiers de la surface du sol et quelques-unes de ces familles jouissent de revenus fantastiques :

Le duc de Sutherland possède 470,630 hectares, d'un rapport annuel de 1,428,675 francs.

Le comte de Breadalbane est propriétaire de 183,344 hectares, donnant annuellement 1,457,300 fr.

Le duc de Buccleugh dispose de 172,740 hectares, rapportant annuellement 4,603,550 francs.

Sir J. Matheson régné sur 169,324 hectares, produisant par an 487,200 fr.

Le comte de Seafield détient 122,360 hectares, donnant un revenu annuel de 1,797,100 francs.

Les propriétés du duc de Richmond occupent 107,707 hectares, d'un produit annuel de 1,509,450 fr.

Les fermes du comte de Fife couvrent 101,426 hectares, d'un produit annuel de 1,807,800 fr.

Le patrimoine de M. A. Matheson s'étend sur 89,065 hectares, donnant un revenu annuel de 539,659 fr.

Les biens du duc d'Athole font ensemble 77,990 hectares produisant par an 1,018,950 francs.

Le domaine du duc d'Argyll recouvre 70,045 hectares, rapportant annuellement 1,271,075 francs.

Les terres de M. Baillie de Doxford contiennent 66,258 hectares donnant annuellement 439,525 fr.

Les terrains de lord Lovat renferment 64,630 hectares, d'un rapport annuel de 23,700 fr.

Le fonds de terre du duc d'Hamilton est de 59,175 hectares, d'un rapport annuel de 2,851,825 fr.

Le comte de Dalhousie détient 55,200 hectares, d'un rapport annuel de 1,476,275 fr.

Le comte d'Aberdeen dispose de 46,500 hectares, donnant annuellement 1,721,150 fr.

M. Gordon de Cluny est propriétaire de 43,013 hectares, rapportant annuellement 635,025 fr.

Le duc de Portland possède 42,882 hectares, produisant par an 1,068,175 fr.

Les terres de la comtesse de Home contiennent 41,562 hectares, donnant un revenu annuel de 1,431,725 fr.

Le domaine du duc de Montrose recouvre 41,504 hectares, d'un produit annuel de 627,475 fr.

Les biens du marquis de Bute font ensemble 37,268 hectares, d'un rapport annuel de 1,194,300 fr.

M. Marjory de Patalloch a 33,032 hectares, d'un revenu annuel de 455,000 fr.

Les fermes du marquis d'Ailsa couvrent 30,496 hectares, donnant annuellement 895,000 fr.

Les propriétés de M. Morisson d'Islay occupent 26,800 hectares, produisant par an 410,975 fr.

Le patrimoine du comte d'Airlie s'étend sur 26,236 hectares, rapportant annuellement 541,600 fr.

Les terrains du comte de Wemyss renferment 22,863 hectares, d'un rapport annuel de 1,270,650 fr.

Le fonds de terre du duc de Roxburgh est de 20,172 hectares, donnant un revenu annuel de 1,905,500 fr.

— Alphonse Karr, dans ses nouvelles *Gripes du Figaro*, raconte un trait plaisant de M. du Fougerays, ancien rédacteur en chef de la *Mode*, dont on a récemment annoncé la mort.

« Du Fougerays était correctement élégant, d'un calme et d'une indifférence un peu affectés, approchant du dédain, et du « qu'importe; » il fut, je crois, l'inventeur de l'air froid, » qui est depuis devenu à la mode.

Il se présente alors à je ne sais quel cercle, — nous étions ensemble à l'Opéra avec Nestor Roqueplan, d'Alton Shée et quelques autres, lorsque le major Fraser, sortant du cercle en question, vint annoncer à du Fougerays que sa présentation n'avait pas été accueillie.

— Mais, demanda du Fougerays, qu'alléguez-vous contre moi? Rien, j'espère, dont je doive me trouver offensé.

— Nullement, répondit Fraser, la plupart de ceux qui ont voté contre vous, ont donné la même raison : « Vous êtes trop froid. »

— Cela n'aurait un sens, répliqua du Fougerays, que si je m'étais présenté comme potage. »

— J'ai retiré mon fils de pension, nous disait hier un père ennemi de l'éducation publique; il n'apprenait rien; chez moi, il s'instruit. Vous allez en juger; appelez-le, il est dans la cour, en train de jouer avec un chat.

Nous appelons :

— Ernest! Ernest!

— Zut! répondit-il.

— Pardon, dit le papa, il a cru que c'était sa mère. Je vais l'appeler moi-même.

— Ernest!

— Tu m'embêtes!

— M. X..., ancien négociant, — c'est tout ce que nous voulons dire, — était tombé en léthargie. On le crut mort.

Pendant qu'il était étendu sur son lit, sa femme pleurait et s'agitoyait avec ses parents. Puis vint la question d'ensevelissement.

— A propos, dit la femme, il n'est pas nécessaire d'employer le lingé neuf. Il y a dans la commode une chemise et un drap usés qui feront bien l'affaire. Voici la clé. Prenez ces deux objets.

Mais à terre où vint que le corps s'agitait. Le mort ouvrit les yeux, étend les bras, et bientôt sauta de la couche funéraire. Le malheureux il avait entendu la prévoyante recommandation de son épouse, et sa fureur est difficile à dépeindre. Sans l'intervention des voisins, il aurait infailliblement étranglé sa trop économe femme.

— Nous certifions, dit le *Figaro*, l'authenticité de ce dialogue qu'on vient de nous communiquer.

Une jeune fille de dix-sept à dix-huit ans échange des confidences avec sa tante :

— Enfin il m'a laissé entendre qu'il voudrait bien devenir mon mari.

— Tu lui as répondu?

Je lui ai dit: Demandez à papa.

— Est-ce qu'il te convient?

— Pas du tout.

— Alors pourquoi l'encouragez-vous?

— Je ne l'ai pas encouragé. Je l'ai adressé à papa, qui n'a pas d'autorité dans la maison. Oh! quand je suis: Demandez à maman, ce sera autre chose!

## TRIBUNAUX

**AFFAIRE DUC.** — L'affaire du docteur Duc, auteur, on le sait, d'une tentative d'assassinat sur la personne de sa femme, est venue aujourd'hui devant la cour d'assises du département de la Seine. La salle est pleine de curieux. L'accusé est un homme à la physionomie énergique et résolu. La femme, qui est au nombre des témoins, est une personne de haute taille, aux traits fort agréables. Ca toilette est recherchée. L'acte d'accusation expose ainsi les faits : Le 18 février 1866, la demoiselle Alexandrine Boulanger, fille de l'un de ses clients. Pendant douze ans, avec un incident fâcheux ne paraît être venu traverser cette union, et Mme Duc donna à son mari deux enfants qui semblaient accroître encore leur affection réciproque. La paix du ménage fut profondément troublée dans le courant de l'année 1873. Mme Duc, beaucoup plus jeune que son mari, nous des relations intimes avec un jeune homme qui la courtisait. L'accusé acquit la preuve de cette infidélité par la communication que lui fit une ancienne domestique congédiée, de deux lettres émanées de sa femme et qui n'établissent que trop clairement l'adultère. Il reconnait avoir conçu pour la première fois, à cette époque, la pensée du crime qui lui est reproché.

Mais son frère et un de ses amis réussirent à amener une réconciliation entre les deux époux. Cette réconciliation fut sincère de la part du mari, mais la femme ne tint pas les engagements qu'elle avait pris et ne tarda pas à se laisser séduire de nouveau à des actes criminels peut être, et dans tous les cas, sans aucun doute imprudents. Elle ne cessa de correspondre avec sa suivante, la fille Ravennin, dans le secret de la correspondance qu'elle entretenait avec plusieurs jeunes gens auxquels elle permettait aussi l'accès de son appartement. Le jeudi 16 juillet 1874, la dame Duc sortit pour aller faire une visite qu'elle rendait chaque semaine à la dame Dardenne, son amie. L'accusé déjeuna seul, servi par la fille Paulin, qui, interrogée par lui, lui avoua tout ce qu'elle savait et lui dénonça l'inconduite de sa maîtresse. Cette nouvelle révélation exaspéra Duc, qui s'arma d'un revolver et

annonça qu'il se vengerait avant le soir. Il fut à la recherche de sa femme, l'obligea à l'accompagner dans leur domicile commun, et là, se trouvant seul avec elle, et alors que quelques mots seulement d'explications avaient été échangés, sortit son revolver de la poche et le déchargea presque à bout portant sur sa victime, qui, atteinte au côté gauche du cou, s'affaissa sur le parquet. La blessure eut heureusement sans gravité, et le 23 juillet, la dame Duc était hors de danger.

L'accusé, interrogé, reconnaît l'exactitude de tous les faits contenus dans l'acte d'accusation et exprime un vif repentir. Sa femme appelée à la barre des témoins, convient de ses premières infidélités mais affirme que ces dernières relations n'ont eu aucun caractère coupable; elle ne les avait, dit-elle, nouées que pour obtenir une séparation après l'abandon complet dans lequel son mari la laissait. Les autres témoins racontent les détails de la tentative de meurtre et attestent tous de la parfaite honorabilité de l'accusé. Le jury a rapporté un verdict négatif. En conséquence le docteur Duc a été mis immédiatement en liberté.

**Progrès de l'Art Dentaire.** — Des dents et Dentiers sans ressorts et posés sans douleurs. Edouard Verbrugge, Dentiste, breveté de S. M. le Roi des Belges, 8, rue de l'Hospice, 8, ROUBAIX.

MAISON FONDÉE EN 1845.

4, Boulevard Poissonnière, 4.

Nota. Ces dentiers ont l'avantage de ne pas remplir la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — SUCCES GARANTI.

## Nouvelles du soir

**Épisodes Télégraphiques**

(Service particulier du Journal de Roubaix).

**LES HOMMES POLITIQUES EN VOYAGE.**

**Marseille, 28 septembre.** — Le *Sémaphore* annonce que M. de Chabaud-Latour se rend à Nice. On parle d'un voyage de M. Gambetta dans le Var.

Le conseil de révision de Lyon a rejeté le pouvoir de blâmer des individus condamnés par le conseil de guerre de Marseille.

**Paris, 28 septembre, soir.** — M. Thiers est arrivé ici ce soir.

**PROTESTATION DES EVÊQUES ANGLAIS.**

**Rome, 28 septembre.** — Les journaux catholiques publient une protestation adressée par les évêques d'Angleterre au président de la Junta liquidatrice des biens ecclésiastiques à Rome, contre la vente des biens de la Propagande de la Foi. Les évêques anglais espèrent que le gouvernement italien donnera ordre de surseoir à l'exécution de la vente.

**LES PETITS MOYENS DE LA PRUSSE.**

**Hombourg, 28 septembre, soir.** — Un grand meeting populaire qui avait été convoqué à Haderoborn par les chefs du parti danois, en vue de discuter la question du Sleswig septentrional, a été immédiatement déclaré clos par son président.

La majorité allemande qui assistait à cette réunion a constitué un nouveau meeting et a décidé d'envoyer une adresse à l'empereur pour le remercier de l'attitude énergique prise par le gouvernement contre les perturbateurs danois.

**L'INTERVENTION ALLEMANDE EN ESPAGNE**

**Santander, 27 septembre.**

Les canotiers allemands se rendront au Ferrol, et de là à Lisbonne.

**L'Allemagne et dix autres navires de guerre allemands sont attendus dans une huitaine de jours.**

**L'AFFAIRE PIA.**

**Perpignan, 28 septembre.** — *Affaire Pia.* — L'audience est reprise à 1 heure.

M<sup>e</sup> Delcrois, au nom des défenseurs, demande au conseil de se déclarer incompétent. Un vif débat s'engage sur ce point entre le ministère public et la défense. Le conseil se déclare compétent. L'audience continue.

**UN DÉSASTRE**

**Hongkong, 24 septembre.**

Un typhon d'une violence inouïe a sévi ici, hier à midi. Huit navires ont été brisés, comés ou jetés à la côte; beaucoup d'autres ont disparu.

Un grand nombre de maisons ont été renversées. On évalue le nombre des morts à un millier. Les pertes sont immenses.

**COMMERCE**

**Avis divers**

**ANVERS, 28 septembre.** — *Laines:* On a vendu aujourd'hui 138 h. laines en suint de La Plata.

**HAVRE, 28 septembre.** — *Cotons:* Nous commençons la semaine sur place avec une bonne demande de filature, presque exclusivement en sortes des Etats-Unis, et l'exportation fait aussi divers achats en petits cotons. — Les prix sont toujours assez élevés, autour de 94 fr. pour les ordinaires Louisiane; mais il paraît y avoir plutôt plus de régularité. — Il n'est toujours pas question de livrable par navires, et le terme lui-même reste bien calme par continuation. On n'a fait que quelques lots Louisiane sur septembre, à 93 fr., et l'on aurait pu faire aussi les mois prochains à ce prix.

Les ventes notées à quatre heures vont à 997 h.

*Laines:* Il se traite quelques affaires, et les cours se maintiennent fermes, dans la parité des prix de l'encheure.

**LES RÉCOLTES DE COTON EN AMÉRIQUE**

On manda de la Nouvelle-Orléans, 1<sup>er</sup> septembre, jour d'ouverture de l'année colonnière :

• La Bourse nationale aux cotons publie son rapport mensuel sur l'état de la récolte pour le mois d'août. Ce document se résume ainsi :

• Dans le Mississippi, la Louisiane, l'Arkansas et le Tennessee, c'est-à-dire dans les quatre Etats riverains du Mississippi, la récolte a souffert généralement de la sécheresse; l'aspect en est moins favorable qu'il ne l'était à la même époque de l'année dernière.

• La cueillette commencera à se faire néanmoins tout aussitôt qu'en 1873, car la sécheresse a eu pour effet de hâter l'écllosion de la fleur et l'épanouissement du grabin. Dans l'Alabama, la Virginie, la Caroline du Nord et la Caroline du Sud, la condition de la récolte est tout aussi bonne que l'an dernier à pareille époque. En Georgie et dans la Floride, les récoltes ont aussi souffert de la sécheresse, et la condition générale de la plante est maintenant beaucoup moins favorable qu'en 1873.

• Dans le Missouri, les apparences sont quelque peu défavorables, et la cueillette sera devancée de dix à quinze jours sur celle de l'année dernière. Au Kansas, la condition est meilleure que l'an passé, et dans le territoire indien la plante souffre de la sécheresse, et la cueillette commencera de dix à quinze jours plus tôt que l'an dernier.

**REVUE AGRICOLE ET COMMERCIALE**

Nous résumons comme suit, d'après le *Moniteur de l'Agriculture*, la situation agricole et commerciale de la semaine :

**Paris, 27 septembre.** — *Céréales.* — Pour le moment, la tendance est à la baisse, et, après un peu d'hésitation, on a trouvé plus de vendeurs que d'acheteurs.

La farine de consommation reste toujours abondante; la Champagne, la Bourgogne, le Centre continuent à expédier en Alsace-Lorraine et en Suisse; l'importante fabrication de ces provinces est donc détournée de la place de Paris, où elle ne se trouve remplacée par aucune autre. Les affaires sont donc toutes locales; la boulangerie qui voit, parce qu'il lui est offert, que la marchandise ne manque pas, se dit qu'elle a tout le temps voulu pour acheter, et contribue ainsi indirectement à entretenir le marasme où l'on se trouve en présence d'une mévente aussi accentuée; la meunerie a baissé le prix de ses farines sans arriver pour cela à communiquer une grande activité à la demande; la marque Darblay est à 58 fr.; les farines en premiers marques du rayon de 58 à 59 fr.; le sac de 159 kil., toile à rendre, payable au comptant avec escompte de 1/2 0/0.

Au marché de mercredi, il y avait passablement d'offres en bons blés, faites par tous les pays; la meunerie a acheté avec beaucoup de réserve, nous sans avoir auparavant impoé une baisse de 50 c. à 1 fr. aux blés présentés par le commerce, et les cours se sont établis de 15 50 à 26 50; les blés de choix se sont vendus jusqu'à 27 fr. et les blés médiocres de 24 à 23 75, selon qualité, les blés de fermiers ont été vendus de 23 50 à 24 fr., le tout par 100 k., en gare ou rendu aux usines de la meunerie au rayon. Le seigle est pris sur place pour les besoins du commerce et se paie en premier achat 20 à 23 les 100 k., en disponible pour qualité loyale et marchande. La demande pour le dehors est nulle actuellement; les orges, selon qualité, valent de 22 à 23 fr.; les escourgeons sont bien tenus de 22 à 22 50; les avoines sont l'objet d'une très vive demande aux prix extrêmes de 24 à 26 fr., selon la provenance et la disponibilité, les 100 k., en gare respective d'arrivée. Les son est beaucoup plus calme, de 13 à 14 fr., les 100 k., selon la fabrication.

Sur les marchés de provinces, c'est le calme qui l'emporte et même la baisse; les offres sont dans toutes les directions un peu plus nombreuses, et la meunerie montre peu de disposition à se charger de marchandises en présence de la faiblesse des cours d'eau. Il y a de la baisse sur les principaux marchés du Nord, tandis que les marchés du Midi accusent assez de fermeté.

En Angleterre, la baisse a encore fait de grand progrès, mais aussi les transactions se sont de beaucoup ralenties.

Quoiqu'il en soit, on terminait à Londres et à Liverpool avec des affaires très restreintes et des prix en nouvelle baisse.

En Belgique, il s'est traité passablement d'affaires à des prix en hausse légère pour les blés, qui sont peu offerts, la culture préfère terminer ses travaux que de venir au marché; aussi, les détenteurs ont-ils profité de cette rareté pour relever leurs prétentions.

En Hollande, les blés sont un peu mieux tenus, mais les transactions sont toujours à peu près sans importance, la meunerie ne prenant qu'au jour le jour. Les seigles sont plus recherchés; les demandes du dehors ayant été assez nombreuses, les détenteurs tenaient la main, et il s'est fait un bon courant d'affaires.

En Allemagne, les transactions sont limitées, mais les travaux des champs, en empêchant les approvisionnements des marchés, font que les prix sont à peu près nominaux avec une certaine tendance à la hausse; les prix progressent.

Dans la mer Noire, les apports ne sont pas des plus importants, après la baisse faite dans ces derniers temps; les détenteurs, sous l'influence des meilleurs avis des marchés anglais, relevaient les prix; mais on ne pouvait trouver de preneurs à ces nouvelles conditions.

D'après nos derniers renseignements de New York, les affaires sont faibles avec une forte tendance à la baisse pour les blés et les farines.

**RELEVÉS FINANCIERS**

*Bourse de Paris du 28 Septembre*

*Deux heures.* — La faiblesse est très marquée; notre 5 0/0 est offert à 99 55, et le 3 0/0 à 52 90.

Accueille, nos fonds d'Etat n'ont pas

encore subi une réaction qui puisse inquiéter les acheteurs; cependant, si on s'en rapportait aux tendances, elles seraient loin de leur être favorables.

Comme nous le disions ces jours derniers, on gagne quelques centimes avec beaucoup de peine et on les reperd très facilement, et quelquefois même le double de l'avance conquise la veille.

Le marché présente depuis la semaine dernière des dispositions en faveur de la baisse; tous les efforts faits pour arrêter le mouvement de recul ont été à peu près nuls, c'est à dire que les acheteurs ont empêché les baissiers d'obtenir immédiatement les résultats désirés; mais les meneurs, en remportant ce léger avantage, n'ont fait que prouver leur impuissance à maintenir le cours de 160 fr.

Les reports sont beaucoup plus élevés que le mois dernier; c'est un élément qui aura une certaine importance pour les baissiers si le taux de l'argent se maintient dans les conditions de ce jour.

Les valeurs sont aussi moins recherchées.

Les actions de nos grandes lignes de chemins de fer sont en légère réaction.

Le Foncier est offert à 875.

Le Mobilier est faible à 335.

Les actions de la Banque ottomane sont en réaction de 5 fr.

Les Autrichiens et les Lombards sont faibles, on offre les premiers à 716, et les seconds 325.

La Rente italienne a fait un instant 67, elle est retombée à 66 90.

Le Foncier d'Autriche est ferme à 577.

*Trois heures.* — Le 3 0/0 reste à 62 80, et le 5 0/0 à 99 55.

**Journal de la jeunesse.** — Sommaire de la 95<sup>e</sup> livraison (26 septembre 1874) — TEXTE: Nous autres, par J. Girardin. — Un trait d'union, par Mme Colomb. — Les syngraphes, par H. de la Blanchère. — Les environs de Paris: Saint-Germain, par P. Vincent. — La dette de Ben-Aïssa, par Marie Marchal.

DESSINS par Emile Bayard, Mesnel, Bertall, etc.

Bureaux à la Librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n. 79, à Paris.

**SANTÉ A TOUS rendue sans médecine et sans frais par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :**

**REVALESCIERE.**

Vingt-sept ans j'en un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffement, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang; — 79,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellane, le duc de Plussow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N<sup>o</sup> 65,311.

Venant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revalescierre m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescierre m'a rendu la santé.

A. BRUNELIKER, curé

Cure N<sup>o</sup> 74,442.

Courmes, par Venco. (Alpes-Maritimes) juillet 1871.

Depuis que je fais usage de votre bien-faisante Revalescierre, je ressens une nouvelle vigueur, la laryngite dont je souffre depuis deux ans tend à disparaître avec le malaise que j'éprouvais dans tous mes membres.

MEYFRERT.

Cure N<sup>o</sup> 68,413.

M. Lacan père, de 7 ans de *Paralysie* des jambes, des bras et de la langue.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescierre* se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans de l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraichissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer, aident que toute irritation et à une odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. Améliorent le sommeil, l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et fortifient les personnes les plus faibles. En boîtes de 4, 7 et 60 francs.

— La *Revales*